



Le Bulletin de Mirabeau

N°16

Décembre 2015

Bilan des travaux de La Condamine

Quand s'est réalisée la construction du lotissement de la Condamine, les évacuations des eaux pluviales avaient été étudiées pour passer par les égouts. Aujourd'hui il en découle une surcharge en eaux claires de notre station d'épuration située aux quatre chemins lors des épisodes pluvieux. Ce fonctionnement n'est plus compatible avec les nouvelles normes en vigueur. Il a été décidé de réaliser les travaux de séparation des eaux pluviales des eaux usées avant d'envisager la construction d'une nouvelle station d'épuration, l'actuelle étant désormais obsolète.

La voirie du lotissement était d'origine, c'est-à-dire des années 1960 et était à différents endroits fortement dégradée. La municipalité a choisi de consacrer le programme annuel de réfection des routes aux voies du lotissement.

Avec l'aide du Syndicat d'Énergie des Alpes-de-Haute-Provence (SDE 04), le chantier a été programmé ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et des lignes téléphoniques sur l'ensemble du lotissement.

Le SDE 04 en a profité pour enfouir les lignes le long du chemin du Prieuré.

De même, le réseau d'eau potable a été refait à neuf et les compteurs d'eau ont tous été installés en limite de propriété.



Le groupement Eiffage, Sacco et Imbert a été choisi. Les travaux devaient se terminer à la fin du mois de juillet. Différents problèmes techniques sont apparus. Il s'est accumulé un retard de deux mois. Nous nous excusons pour ce retard indépendant de notre volonté et nous sommes désolés pour les nuisances supplémentaires que cela a pu engendrer pour les riverains et nous les remercions pour leur patience.

Le chantier aura coûté 480 000€. Les subventions atteindront seulement 150 000 €. L'autofinancement revient donc à 330 000 €, soit l'équivalent du budget annuel de la commune !

Le mot du Maire

Chers tous,

L'été dernier les parlementaires ont voté la loi sur la Nouvelle Organisation des Territoires de la République communément appelée la loi NOTRe.

Celle-ci impose un seuil minimum de 5 000 habitants pour l'existence d'une communauté de communes. La notre, étant constituée de 3 400 habitants, va donc disparaître dans treize mois, le 31 décembre 2016 et devra se fondre dans une autre intercommunalité.

La Communauté de Communes des Duyes et Bléone à laquelle nous appartenons a la compétence des ordures ménagères, du périscolaire, des activités loisirs et sports, de la crèche de Mallemoisson ainsi que la restauration des collectivités. Au total 26 personnes y travaillent.

La Maison de Pays à Mallemoisson, le barrage de Vaulouve, la déchetterie, la zone d'activités du Chaffaut font partie de ses réalisations.

Notre Communauté de Communes disparaîtra en laissant derrière elle des finances saines et positives.

Une page se tourne. Mais point de nostalgie, un nouvel espace est proposé par la préfecture. Il se dessine avec le Pays de Seyne, Digne-les-Bains, la Haute-Bléone et la Moyenne Durance. C'est un périmètre cohérent qui unifie un pôle administratif, un pôle industriel et un pôle rural, à parts presque égales. C'est une situation très favorable qui évite la domination d'une entité sur les autres.

La mutualisation des moyens et la création d'emplois sont à la clé de cette union. Espérons que les différents acteurs politiques s'entendent, cessent les querelles de clochers afin de pouvoir aller de l'avant pour une nouvelle intercommunalité de 40 000 habitants capable de créer une dynamique dont nous avons tous tant besoin, tout en préservant notre espace et notre qualité de vie.

Ne laissons pas s'échapper cette opportunité.

Bonne fêtes à tous et toutes.
A l'année prochaine.

Cordialement

Directeur de Publication
Serge CAREL
Édité et imprimé par la Mairie de Mirabeau
Dépôt légal en cours

Serge Carel

Pour réaliser l'opération, un emprunt de 150 000€ a été contracté.

Cette opération a concerné environ 30% de la population de Mirabeau. Elle était nécessaire et indispensable pour le développement futur de notre territoire. Elle a apporté des améliorations substantielles pour les habitants :

- Ceux situés en haut du lotissement ont désormais une plus forte pression d'eau à leurs robinets,
- La voirie a été entièrement refaite,
- Prochainement, les poteaux en béton et les lignes électriques vont disparaître,
- L'éclairage public va être entièrement changé. Des réverbères à vapeur de sodium plus économes et plus respectueux de l'environnement vont être installés,
- Une partie importante du réseau d'eaux usées a été renouvelée.

La Commune a désormais déconnecté les eaux pluviales du réseau des égouts. Il reste aux habitants riverains à déconnecter leurs gouttières du réseau ! Merci à eux de le faire rapidement.

Un dernier point : les automobilistes circulant par le chemin du Prieuré souffrent de la dégradation des saignées réalisées dans le plan d'enfouissement des lignes par le SDE 04. Ce programme a du retard. L'entreprise Eiffage n'arrive pas à fournir des plans de recollement corrects au Syndicat et bloque de ce fait le nouveau raccordement électrique. Nous espérons que ce problème technique se résoudra rapidement, que les tranchées seront rapidement bouchées afin que les usagers puissent circuler normalement et toujours dans le respect des règles de circulation.

Plan Local d'Urbanisme : Où en sommes-nous ?

Par délibération du 29 Juillet 2014, la municipalité de Mirabeau a décidé de réviser sa Carte Communale et d'entreprendre l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).



La municipalité de Mirabeau est en cours de finalisation de la réalisation du diagnostic exhaustif du territoire communal (Phase 1 du PLU).

Un document de synthèse du

diagnostic sera mis à disposition des habitants sur le site Internet de la Mairie en début d'année prochaine afin de recueillir leurs avis.

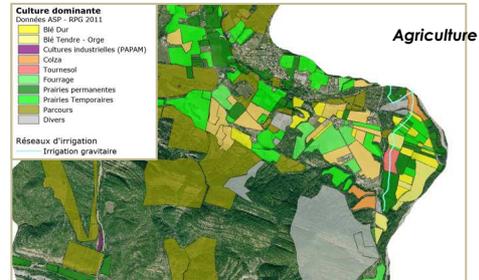
Les thématiques analysées dans le diagnostic sont les suivantes :

Analyse des besoins :

- Le contexte Communal et intercommunal.
- Les habitants.
- Le parc de logements.
- La sphère économique locale et agriculture.
- Les infrastructures, réseaux et équipements.
- Les servitudes d'utilité publique.

Environnement :

- Les caractéristiques physiques du territoire.
- Les milieux naturels et biodiversité.
- L'analyse paysagère du territoire.
- Le patrimoine bâti caractéristique de Mirabeau.
- La morphologie urbaine.
- Les risques naturels et technologiques.
- Les déchets, pollutions et nuisances.
- Le profil énergie climat de Mirabeau.



Les grandes orientations retenues dans le projet communal

De plus, les enjeux issus de ce diagnostic ont été validés et un travail sur les grandes orientations du projet communal est en cours d'élaboration (Phase 2 du PLU).

Orientations 1-Mirabeau : un village dynamique

- Assurer un développement démographique
- Garantir une offre de logements diversifiée permettant l'accueil de jeunes ménages.
- Maintenir une vie économique locale dynamique.
- Conforter le niveau d'équipement du territoire.

Orientations 2- Mirabeau : une urbanisation maîtrisée

- Recentrer l'urbanisation autour du village et des équipements.
- Prendre en compte les différents hameaux dans le développement du territoire.
- Améliorer les déplacements et organiser des mobilités durables.
- Intégrer les risques naturels dans le développement de Mirabeau.

Orientations 3- Mirabeau : des richesses préservées

- Protéger les secteurs à enjeux environnementaux et écologiques.
- Maintenir le caractère agricole du territoire.
- Préserver les richesses paysagères et bâties.
- Préserver les ressources locales.

La participation de la population à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le projet de diagnostic ainsi que le détail du projet communal et des grandes orientations retenues pour le développement de la commune seront présentés à la population prochainement au cours d'une réunion publique afin de recueillir leurs avis sur ces documents de travail.

Changements au sein de l'équipe municipale

Le 27 août dernier, Christian FLAMARION a fait part de sa démission de son poste de premier adjoint pour raisons de santé. Christian FLAMARION reste conseiller municipal et continuera de représenter Mirabeau à la Communauté de Communes des Duyes et Bléone.

Albert NALIN, jusqu'à présent 2^{ème} adjoint, le remplace au poste de 1^{er} adjoint. Marie-France MAGAUD et Sébastien BOUGEROL deviennent respectivement 2^{ème} et 3^{ème} adjoints. Lors du Conseil Municipal du 19 novembre dernier, Hugo DECROIX a été élu 4^{ème} adjoint.

Le site « www.mirabeau-04.fr » est en ligne

Le site Internet de la commune de Mirabeau est en ligne depuis septembre.

Il est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.mirabeau-04.fr>

Le référencement dans les moteurs de recherche (Google ou autres) prendra quelques temps. En attendant, il vous faudra noter l'adresse du site (<http://www.mirabeau-04.fr>) dans la barre d'adresse de votre navigateur (Mozilla, Internet explorer ou autre) et non dans la barre de recherche.

Avis aux associations, entreprises et propriétaires de gîtes de Mirabeau : Si vous souhaitez figurer sur le site mirabeau-04.fr, merci de contacter la Mairie.

Bonne navigation !

L'Estanquet : départ annoncé du gérant

Dans un courrier du 3 décembre dernier, Hedi BOUAZZA a informé la Municipalité qu'il souhaitait mettre fin de façon anticipée, au contrat qui le liait pour trois ans à la Commune pour l'exploitation du Bistrot de Pays.

La Commune a pris acte de cette décision et du fait qu'Hedi BOUAZZA poursuit son activité jusqu'au 30 avril 2016.

En janvier prochain, la Commune va donc lancer un appel à candidature pour recruter de nouveaux exploitants qui pourront ainsi débiter leur activité à partir du 1^{er} mai 2016.

La Commune remercie Hedi et Sandra BOUAZZA pour l'énergie et le travail qu'ils ont fournis pour faire renaître un commerce et un lieu de vie à Mirabeau et leur souhaite la plus grande réussite dans leurs nouveaux projets.

Mairie

04510 MIRABEAU

☎ 04 92 34 61 84

✉ info-mirabeau04@orange.fr

www.mirabeau-04.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h30

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h45

Le maire vous reçoit en mairie le mardi matin
Tous les autres jours, sur rendez-vous.



Table d'orientation à Saint-Philippe, c'est parti !

Ca y est, la commande de la table d'orientation est passée !

Le débroussaillage essentiel a été réalisé, les photos du panorama ont été envoyées pour servir de base de données informatique au dessin final. Nous affinons en ce moment les noms et altitudes des sites et sommets remarquables qui y figureront.

Les 2 plateaux en demi-cercles de 13 mm d'épaisseur vont être fabriqués en inclusion résine, très résistants aux intempéries et aux graffitis. D'une trentaine de kg chacun, ils seront transportables par nos propres moyens.

Mais il nous reste à mettre en œuvre les autres éléments du projet :

- Amélioration et sécurisation du sentier sommital,
- Renforcement du mur de soutènement du sommet,
- Aménagement de la plateforme du site,
- Fin de l'élagage assurant le dégagement de la vue,
- Fabrication et scellement des pieds en fer forgé.

Pour cela, comme nous l'avons présenté dans le dernier bulletin municipal, la participation de tous est nécessaire. Déjà des bonnes volontés se sont fait connaître. Mais, n'hésitez pas à vous manifester ! En fonction de la météo, nous monterons le 27 ou le 28 décembre prochains. Pour voir ce qu'il y a à faire et s'organiser concrètement. Venez nombreux.

Et, si vous ne pouvez pas nous aider matériellement, faites un petit chèque pour participer financièrement à ce projet du village (à l'ordre de « Valorisation du Patrimoine de Mirabeau », et adressez-le à la trésorière, Gisèle Mura, Chemin du Prieuré, 04510 Mirabeau). Nous n'avons aucune subvention !

Merci !

Claude PLAN

Association pour la valorisation du patrimoine de Mirabeau - 06 74 29 15 06 - plan.claude@wanadoo.fr

Journées du Patrimoine : Regards sur les édifices de la commune



Pour célébrer les Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre derniers, l'association de Valorisation du Patrimoine de Mirabeau, avec un nom pareil, ne pouvait pas rester sans rien faire !

Alors, nous avons collecté les représentations dessinées, peintes ou photographiées des édifices de notre village et nous les avons exposées dans la salle communale et

à l'école. Des trésors nous ont été confiés !

Un diaporama a été montré sur les vieilles pierres de la commune. Des visions très différentes venant d'amateurs ou de professionnels. Les enfants des deux classes de l'école ont participé avec, pour les grands, des colorations osées très réussies et, pour les petits, une maquette de l'église pleine de détails. Un grand merci à tous !

Ce fut une exposition réussie, avec la visite de plus de 100 personnes qui ont bien apprécié ces regards croisés.

Claude PLAN

Du Shakespeare à Mirabeau !

C'est à la salle multi-activités qu'a eu lieu le 17 novembre dernier « *Mon royaume pour un cheval* », une pièce de grande qualité, pour tous les publics, qui revisite « *Roméo et Juliette* » de W. Shakespeare. La Compagnie du Théâtre des Crescite a permis aux 50 spectateurs présents de s'émouvoir, de vibrer, de rire mais aussi de mieux comprendre le théâtre et l'œuvre de Shakespeare.



Le verre de l'amitié, servi à l'issue de la pièce, a été l'occasion pour le public d'échanger avec les trois talentueux comédiens de la compagnie.

Cette manifestation était organisée dans le cadre des « *Echappées* » du Théâtre Durance de Château-Arnoux, qui visent à amener le théâtre au plus près des habitants. Il s'agissait là d'un partenariat entre la Commune de Mirabeau et le Théâtre Durance. Espérons que ce soit le premier d'une longue série !

Le Jour de la Nuit 2015

On ne citera personne pour ne pas prendre le risque d'en oublier, mais on remercie tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au Jour de la Nuit ainsi que l'ensemble des visiteurs.

Car ce Samedi 17 octobre 2015, à l'occasion de la participation de la commune au Jour de la Nuit, en après-midi les ateliers créatifs récup' (mangeoires, papillons, dessins...) ont bien occupé petits et grands. La participation était plus pauvre... mais chacun est parti riche d'avoir partagé un moment, des idées, des infos....

A également été assemblé un hôtel à insectes entièrement récup' et éléments naturels. Il sera installé prochainement avec de petites mangeoires pour les oiseaux dans un espace du village (a priori en bordure du vallon), lieu où chacun pourra aller observer, poser quelques graines...

En fin d'après-midi, la conférence sur les papillons assurée par Nicolas Maurel de l'association Proserpine a fait salle comble et a permis au public de tous âges de découvrir ou

redécouvrir le cycle, la beauté, les particularités, la fragilité, de ces petites merveilles qui nous entourent.

A la tombée de la nuit l'expo des beaux papillons réalisés par des artistes, des amateurs, les élèves des écoles de Mirabeau et de Barras, éclairés par de petits lampions, ont ravi les yeux des visiteurs qui ont pu par ailleurs voir ou revoir l'expo de Kazimierz Pomagalski en place à la Maison Bleue, elle aussi joliment éclairée par des bougies.

L'expo maintenue quelques jours durant les vacances a reçu la visite ou revisite de nombreuses personnes et, à la rentrée des vacances de Toussaint les deux classes du village ont pu s'y rendre avec leurs enseignants.

La vente des biscuits-papillons a permis de faire un don pour la caisse des écoles.

Fin de soirée en beauté, en douceur, presque... poétique avec un beau lâcher de lanternes volantes. Lanternes qui sont parties tout doucement dans le ciel, devenant alors de toutes petites étoiles...Petites étoiles qui à présent doivent veiller sur Mirabeau autant que Mirabeau veille sur le ciel et sa pureté !

Claudine CHABOT

Ça se passera à Mirabeau...

Vœux du Maire et du Conseil Municipal

Jeudi 07 janvier 2016

18 heures 30 - Salle multi-activités de l'école

Spectacle musical « *La Ballade des Massacrés* »

Ensemble Plain Chant – Direction : Régis Dejasmin

Régis Dejasmin, lecteur

Riton Palanque, accordéon

Samedi 27 février 2016

18 heures – Salle de l'école

Entrée libre



Les textes lus pendant ce spectacle sont des extraits des récits pacifistes de **Jean Giono** avec, en alternance, s'opposant ou résonnant avec ces textes, des chansons qui ont "fait la guerre" - la Grande - dans la voix et le cœur des combattants.

Les chansons, dont le choix s'est voulu représentatif de l'état d'esprit du poilu, vont de l'enthousiasme belliqueux des débuts à l'expression de sa souffrance physique et morale, sans omettre la part humoristique de certains refrains, nécessaires "bouffées d'air" dans cet univers de désolation.

Accordéon et guitare soulignent la force évocatrice de la parole de l'écrivain et celle, anonyme, des "massacrés" de 14-18.

Prenez note !